

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**KWG**

Symbole – Bourse de croissance TSX  
Actions émises et en circulation

**No 41**  
**KWG**  
**403 468 877**

---

## RESSOURCES KWG SIGNE UN AMENDEMENT À LA CONVENTION D'OPTION SUR LA PROPRIÉTÉ EN COPARTICIPATION DE MCFaulds AVEC RESSOURCES FREEWEST CANADA ET SPIDER RESSOURCES

- *Freewest accorde à KWG et Spider une option pour gagner un intérêt additionnel de 10 % contre des dépenses d'exploration de 15 millions de dollars d'ici mars 2012*
- *KWG et Spider détiennent respectivement un intérêt de 25 % dans la propriété en coparticipation de McFaulds*

Montréal, Québec – Le 14 septembre 2009 – **RESSOURCES KWG INC (KWG :TSX-V)** (« KWG » ou la « société ») annonce que KWG, Ressources Freewest Canada inc (**FWR :TSX-V**) (« Freewest ») et Spider Resources Inc. (**SPQ :TSX-V**) (« Spider ») ont amendé la Convention d'option relative à la propriété en coparticipation de McFaulds de Freewest située en Ontario. KWG et Spider ont gagné respectivement jusqu'à maintenant un intérêt de 25 % dans la propriété en coparticipation de McFaulds.

En vertu de la Convention d'option amendée, Freewest a accordé à KWG et Spider des options additionnelles permettant à chacune de gagner un intérêt additionnel indivis de 5 % (10 % au total) dans la propriété en coparticipation de McFaulds contre des dépenses d'exploration additionnelles de 7 500 000 \$ (15 000 000 \$ au total) jusqu'au 31 mars 2012. Chacune de KWG et de Spider peut acquérir : i) un intérêt additionnel de 1,5 % dans la propriété en coparticipation de McFaulds contre des dépenses de 2 500 000 \$ d'ici le 31 mars 2010, lesquelles KWG et Spider se sont engagées à encourir; ii) un intérêt additionnel de 1,5 % dans la propriété contre des dépenses de 2 500 000 \$ d'ici le 31 mars 2011; et iii) un intérêt additionnel de 2,0 % dans la propriété contre des dépenses de 2 500 000 \$ d'ici le 31 mars 2012. Si l'une ou l'autre de KWG ou de Spider décide de ne pas exercer toute partie de son option en vertu de la Convention d'option amendée, l'autre a le droit d'exercer l'option à sa place.

Subsidiairement, si un ou plus d'un titulaire d'option engage des dépenses d'au moins 5 millions de dollars et remet une étude de faisabilité aux deux autres parties au plus tard le 31 mars 2012, ce ou ces titulaires, selon le cas, sera présumé (seront présumés) avoir gagné un intérêt de 10 % dans la propriété en coparticipation de McFaulds, nonobstant le fait que les dépenses encourues avant cette date aient été inférieures à 15 000 000 \$. C'est à l'opérateur du projet en coparticipation de McFaulds que revient la décision d'entreprendre une étude de faisabilité positive et d'informer Freewest de sa décision au plus tard le 31 mars 2011.

La Convention d'option amendée prévoit également que KWG et Spider agiront alternativement en tant qu'opérateur du projet en coparticipation de McFaulds pendant une période d'un an jusqu'au 31 mars 2012 et que Spider sera l'opérateur jusqu'au 31 mars 2010. Après le 31 mars 2012, les trois parties éliront l'opérateur à la majorité des votes.

Enfin, la Convention d'option amendée prévoit que la Convention de coparticipation qui l'accompagne en annexe entrera automatiquement en vigueur dès que se produira l'un des deux événements suivants : la fin de la période de l'option ou l'acquisition par KWG et Spider un intérêt total de 60 % dans la propriété en coparticipation de McFaulds.

### **Énoncés Prospectifs**

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que l'énoncé de données historiques, qui traitent d'activités, événements ou développements dont KWG croit, prévoit ou anticipe qu'ils vont ou pourraient survenir dans le futur, y compris, sans s'y limiter, les énoncés relatifs aux travaux d'exploration sur l'Option Freewest, sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes et opinions présentes de KWG fondées sur l'information qui lui est présentement disponible. Les énoncés prospectifs comportent un élément de risque et d'incertitude important et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels varient de façon significative de ceux dont il est question dans les énoncés prospectifs. De plus, même si ces résultats étaient réalisés ou presque réalisés, rien ne garantit qu'ils aient les conséquences prévues pour KWG. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels varient de façon significative de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter, le défaut de réaliser les travaux d'exploration.*

*Tout énoncé prospectif n'est valable qu'à la date de sa formulation et, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières pertinentes, KWG n'a ni l'intention, ni l'obligation de mettre à jour l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou résultats futurs ou autre. Bien que KWG soit d'avis que les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, les énoncés prospectifs ne garantissent pas la performance future et par conséquent le lecteur ne devrait pas y accorder une confiance indue compte tenu de leur incertitude inhérente.*

### **Ressources KWG inc.**

Ressources KWG est une société d'exploration minière qui compte un important portefeuille de claims dans les Basses Terres de la baie James dans le nord de l'Ontario au Canada, où d'importantes découvertes de nickel et de chrome ont été faites récemment dans le *Ring of Fire*. KWG détient un intérêt en coparticipation égal avec Spider Resources Inc. dans un important bloc de claims dans la partie centrale de la région de la découverte. La coentreprise KWG/Spider met présentement en valeur le dépôt de chromite *Big Daddy* adjacent aux découvertes de chromite Black Thor et Black Label de Ressources Freewest Canada. KWG détient une redevance à la sortie de la fonderie de 1 % sur les trois dépôts et a constitué la société Canada Chrome Corporation pour faire la mise en valeur de ces dépôts.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec :**

**BRUCE HODGMAN**

Directeur des communications

Téléphone : 416-646-1374

[info@kwgresources.com](mailto:info@kwgresources.com)

**MICHEL CÔTÉ**

Administrateur

Téléphone : 514-866-6001

[info@kwgresources.com](mailto:info@kwgresources.com)

Ou visitez notre site web : [www.kwgresources.com](http://www.kwgresources.com)

**NI LA BOURSE DE CROISSANCE TSX NI SON FOURNISSEUR DE SERVICES DE RÈGLEMENTATION (COMME DÉFINI DANS LES POLITIQUES DE LA BOURSE DE CROISSANCE TSX N'ASSUMENT DE RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTINENCE OU À L'EXACTITUDE DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE.**